

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 523**

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Arts et technique du verre option : verrier à la main

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 13	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

224 Matériaux de construction, verre, céramique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le verrier à la main est un professionnel qualifié. Il réalise seul ou en équipe, des décors sur des pièces de formes variées, exigeant la maîtrise des procédés de travail à froid ou à chaud du verre (mise en forme et enlèvement de matière). Le verrier à la main exécute les différentes phases du travail du verre ou du cristal : cueillage qui consiste à prélever la quantité de verre ou de cristal nécessaire à la réalisation d'une pièce, soufflage, pressage, flaconnage. Le verrier au chalumeau réalise l'exécution de pièces par transformation du verre au chalumeau : débiter à la main ou à l'aide d'une machine, percer, surfacer, rectifier, vérifier la conformité du produit. Il a des savoir-faire technologiques et professionnels mais aussi artistiques pour proposer des idées innovantes.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'artisanat et l'industrie du verre et du cristal. L'industrie du flaconnage.

L'architecture et son environnement, la décoration intérieure.

L'ameublement les arts de la table et les objets de l'habitat, le luminaire.

Verrier à la main, verrier, verrier au chalumeau, tailleur, graveur, vitrailliste, décorateur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1602 : Réalisation d'objets artistiques et fonctionnels en verre

B1302 : Décoration d'objets d'art et artisanaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Arts appliqués et réalisations - Technologie, prévention et communication
- Français et histoire-géographie
- Mathématiques et sciences
- Education physique et sportive

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem

Par expérience dispositif VAE	X	idem
-------------------------------	---	------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté de création du 29/08/94

Dernière session 2010

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reffet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :